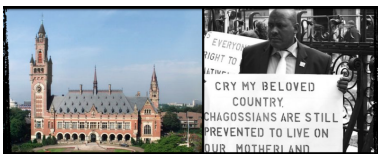


<http://7lameslamer.net/chagos-nouvelle-bataille-malgre-2087.html>



Chagos : nouvelle bataille malgré les pressions de la Grande-Bretagne

- Libérez les Chagos / Free Chagos island -



Date de mise en ligne : samedi 23 septembre 2017

Copyright © 7 Lames la Mer - Tous droits réservés

Olivier Bancoult et ses conseillers se sont mis au travail avec le ferme espoir que leur argumentaire sera pris en considération par les juristes de la Cour Internationale de Justice. Leur objectif : retourner aux Chagos !



Océan Indien. Pour construire une base militaire américaine sur Diego Garcia (archipel des Chagos), la Grande-Bretagne et les États-Unis ont expulsé le peuple chagossien de ses îles (1965/1973). Ici, une ancienne cocoteraie et ses constructions à l'abandon sur l'île de Diego Garcia. Photo : Steve Swayne.

Un camouflet pour la Grande-Bretagne et les États-Unis

Le 25 juin dernier, nous faisons état du vote historique obtenu à l'assemblée générale de l'Onu quelques jours auparavant, le 22 juin. Le dossier des Chagos, ce jour-là, avait reçu la validation des Nations-Unies pour être transmis devant la Cour Internationale de Justice (C.I.J.), la plus haute institution de Justice sur la scène internationale.

Le projet de résolution déposé par Maurice s'était imposé sur un score sans appel : 94 voix pour, 15 contre et 67 abstentions. La Grande-Bretagne et les États-Unis subissaient pour la première fois un camouflet sévère sur le dossier chagossien. Une situation nouvelle était créée.



António Guterres. Source : ONU.

La Cour internationale de Justice officiellement saisie

Chagos : nouvelle bataille malgré les pressions de la Grande-Bretagne

Suite au vote du 22 juin, les choses n'ont pas traîné. La transmission et la prise en compte de la requête se sont opérées sans délai :

- 22 juin 2017 : vote à l'assemblée générale de l'ONU.
- 23 juin 2017 : le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, saisit officiellement la Cour internationale de Justice.
- 14 juillet 2017 : la Cour internationale de Justice émet une ordonnance qui entérine la requête de Maurice.
- 24 juillet 2017 : une première directive de la C.I.J. fixe deux échéances majeures. Le 30 janvier 2018 comme date limite pour le dépôt des exposés écrits présentés à la Cour par les différentes parties. Et le 16 avril 2018, comme date butoir pour présenter des observations contradictoires sur les exposés adverses.



Le Palais de la Paix, siège de la Cour internationale de Justice à La Haye (Pays-Bas). Source : CIJ.

Trois mois pour faire appel

Olivier Bancoult et ses conseillers se sont mis déjà au travail, avec le ferme espoir que leur argumentaire sera pris en considération, en profondeur, par les juristes de la C.I.J. En tant que peuple lié à cette terre des Chagos dont il a été spolié.

L'autre avancée est venue du côté de la Haute Cour de Londres. On se souvient à peine difficile de l'oublier ! à peine de la décision abjecte de la Grande-Bretagne en date du 16 novembre 2016, refusant le droit au retour des Chagossiens dans leur pays natal. Les Chagossiens avaient trois mois pour faire appel.



Olivier Bancoult.

Malgré de multiples pressions du gouvernement britannique

Une fois de plus, avec toujours le même courage, la même opiniâtreté, Olivier Bancoult, au nom des siens, s'est jeté dans le combat judiciaire. Il a déposé appel devant la Haute Cour de Londres, malgré de multiples pressions du gouvernement britannique qui lui a dépêché à plusieurs reprises des intermédiaires très pressants, pour qu'il s'abstienne (des pressions qu'il a dénoncées en conférence de presse le 16 février 2017) !

Enfin la détermination chagossienne a prévalu : cet appel vient d'être accepté par la Haute Cour, ouvrant ainsi une seconde voie de résistance aux Chagossiens.

Nous terminerons par l'annonce de la venue à La Réunion d'Olivier Bancoult, invité par le Comité Solidarité Chagos La Réunion. La visite se tiendra entre le mercredi 18 octobre et le samedi 21 octobre 2017.

Georges Gauvin, président

Alain Dreneau, secrétaire

Comité Solidarité Chagos La Réunion
